

Communication

juillet 2019

Dossier de presse

A35

Renouvellement de chaussée À hauteur de La Vigie-Elsau

Sens Colmar → Mulhouse

Du 22 juillet au 23 août 2019



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST

Direction interdépartementale des routes Est
10 et 16 promenade des Canaux - BP 82120 - 54021 NANCY cedex

www.dir-est.fr

SOMMAIRE

I - Objet et nature des travaux

II - Principes d'exploitation

III - Déviations / délestages

IV - Planning des perturbations

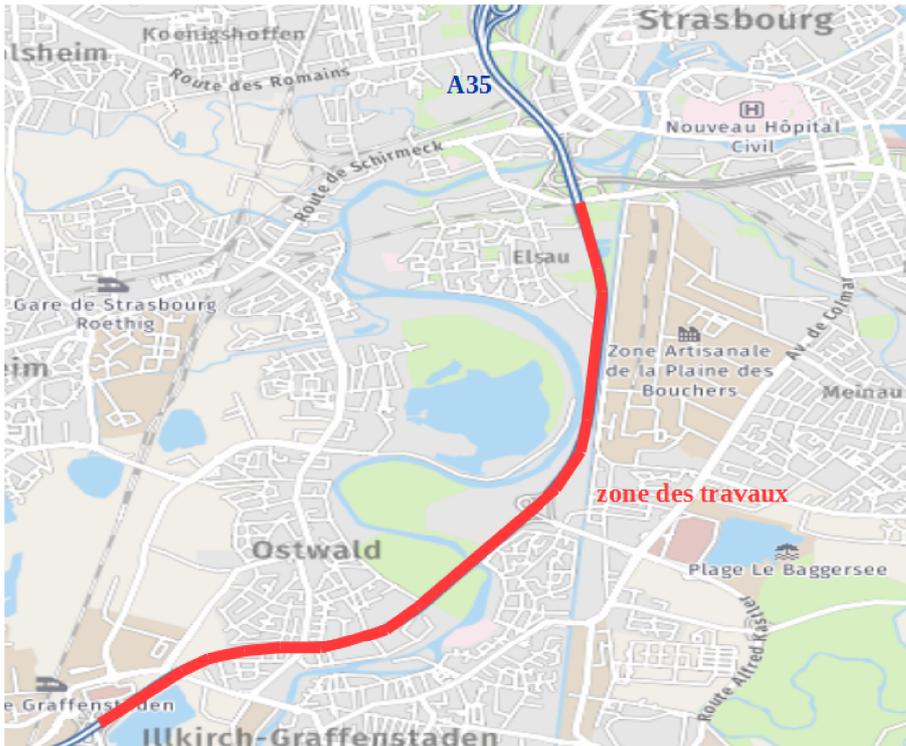
V - Annexe – Présentation de la DIR Est





I – Nature des travaux

Dans le cadre de son programme d'entretien annuel des chaussées et des ouvrages d'art, la Direction Interdépartementale des Routes de l'Est va procéder à des travaux de réfection de la chaussée de l'autoroute A35, au coeur de l'agglomération de Strasbourg, entre les secteurs de la Vigie et de l'Elsau, dans le sens Sud => Nord.



Sur cette section, la chaussée date de 2004. Les trafics très élevés (jusqu'à 130 000 véhicules par jour) et la proportion importante de poids-lourds (12%) occasionnent des dégradations accélérées.

Il est ainsi impératif que les travaux soient entrepris sur cette section avant la rupture de la chaussée, où des travaux en urgence seraient particulièrement complexes à organiser.

Ces travaux sont planifiés sur la période estivale, de façon à réduire autant que possible la gêne pour l'utilisateur et pour l'activité économique de l'agglomération de Strasbourg. En effet, chaque année, les comptages de trafic mettent en évidence une baisse moyenne des trafics de l'ordre de 20 % pendant la période de mi-juillet à fin août.

La DIR Est profitera des restrictions de circulation pour renouveler les joints de chaussée de l'ouvrage de franchissement de l'Ill, dont le vieillissement demande également des travaux de remise à neuf.





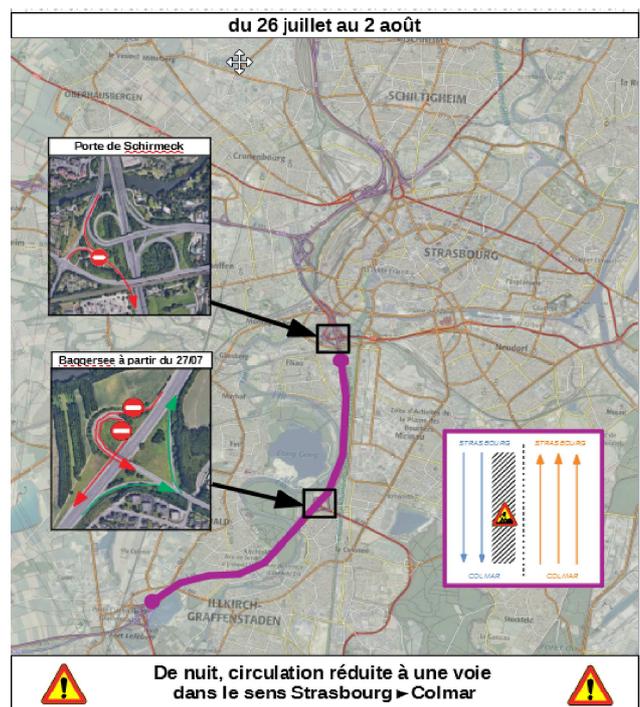
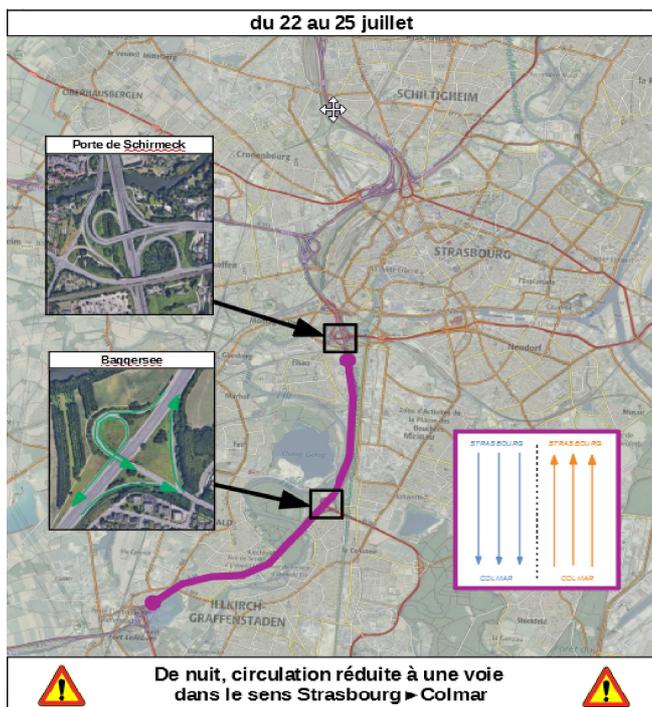
II – Principes d'exploitation

La nature des travaux impose une interruption totale de la circulation sur la chaussée sud/nord.

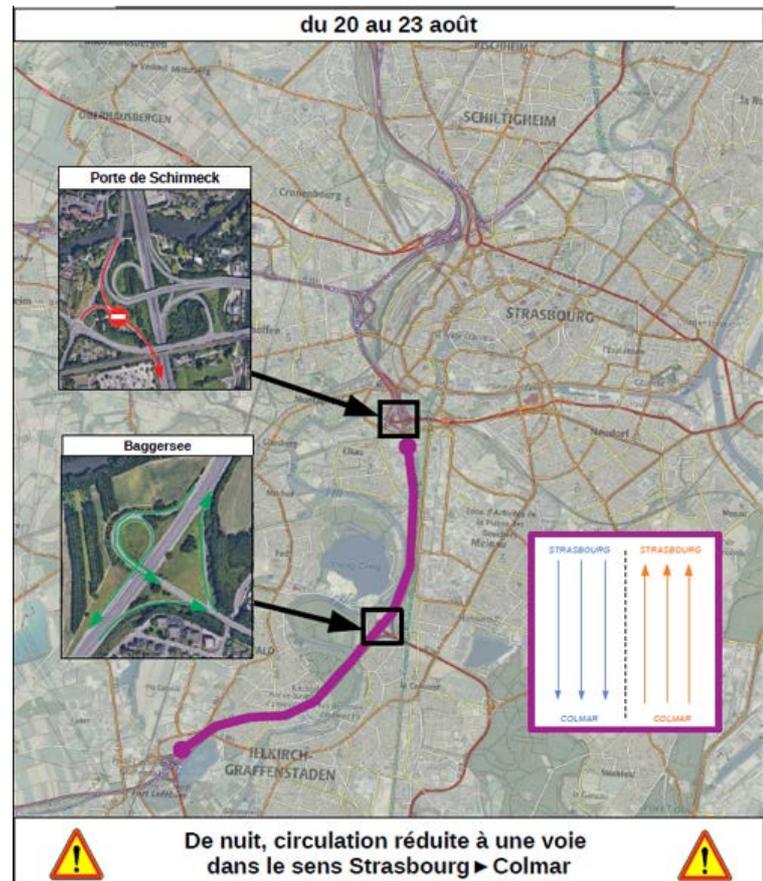
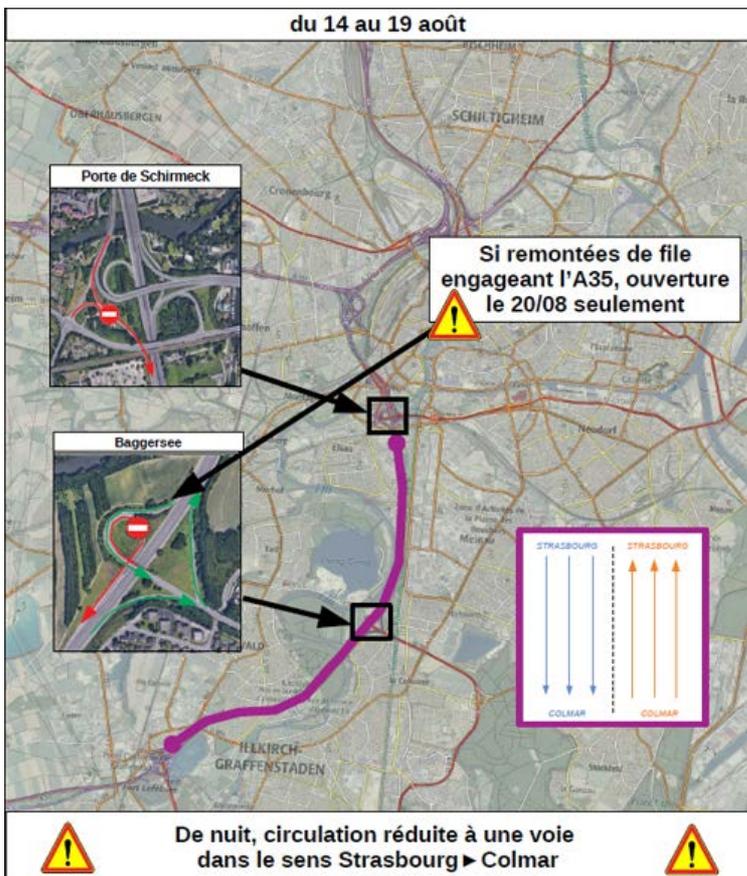
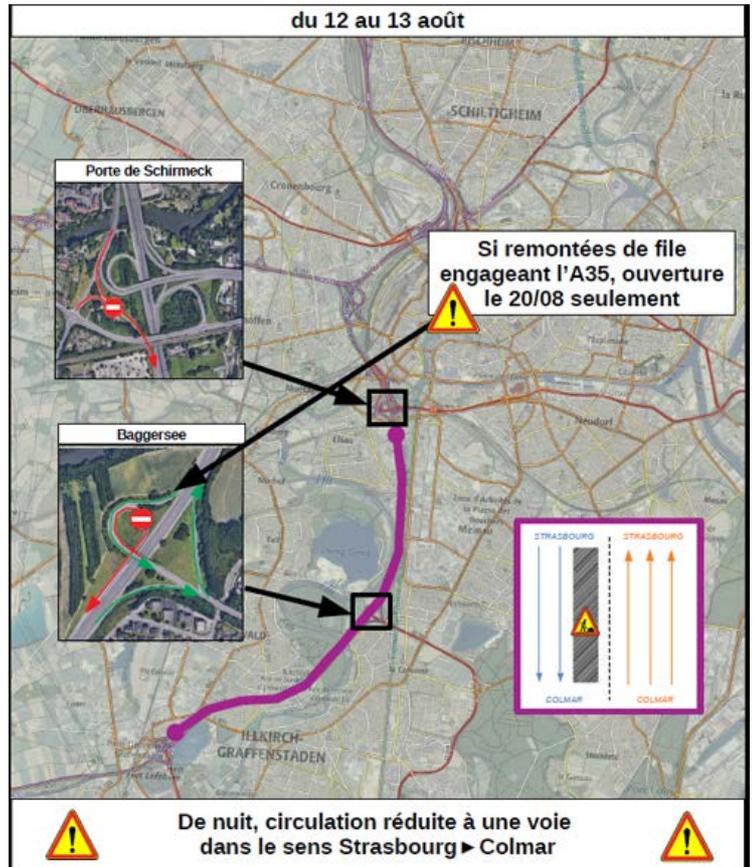
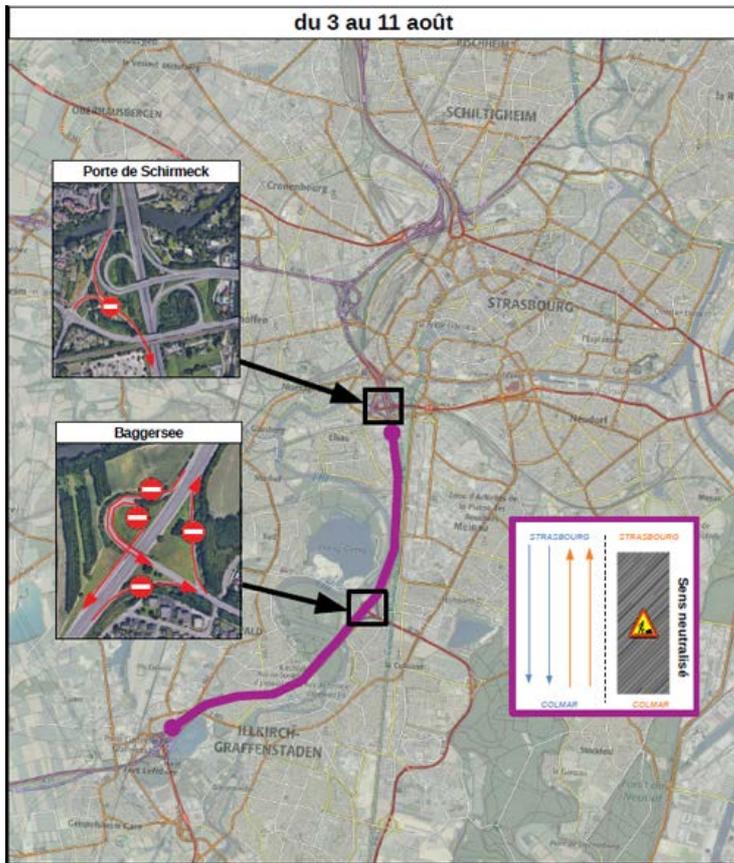
L'organisation et le phasage des travaux ont suivi plusieurs principes :

- maintenir a minima 2 voies de circulation dans chaque sens de circulation en journée (de 6h à 20h)
- limiter au maximum la réduction des 3 voies à 2 voies sur la section courante de l'autoroute A35
- limiter les fermetures des bretelles des échangeurs. Néanmoins, certaines bretelles peuvent être fermées un peu plus tôt ou un peu plus longtemps pour privilégier l'écoulement sur l'autoroute A35
- prévoir des itinéraires de déviation en aval des bretelles fermées : les usagers locaux pourront néanmoins choisir d'emprunter les itinéraires de délestage (conseillés) en amont du chantier
- prévoir des itinéraires de déviation et délestage suffisamment dimensionnés pour accueillir un trafic important.

● du 22/07 au 02/08 : travaux préparatoires (marquage, balisage, etc)



● du 03/08 au 11/08 :
travaux de chaussée et joints d'ouvrage



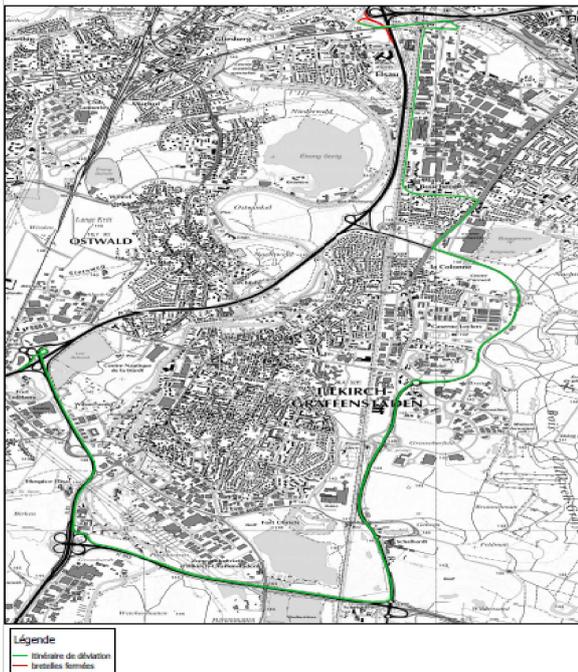


III – Déviations / déléstages

Pour des raisons de sécurité, certaines bretelles d'insertion situées dans les zones de travaux ou dans les zones de rabattement de voies seront fermées à la circulation. Des itinéraires de déviation seront proposés, ainsi qu'un fléchage d'itinéraires conseillés.

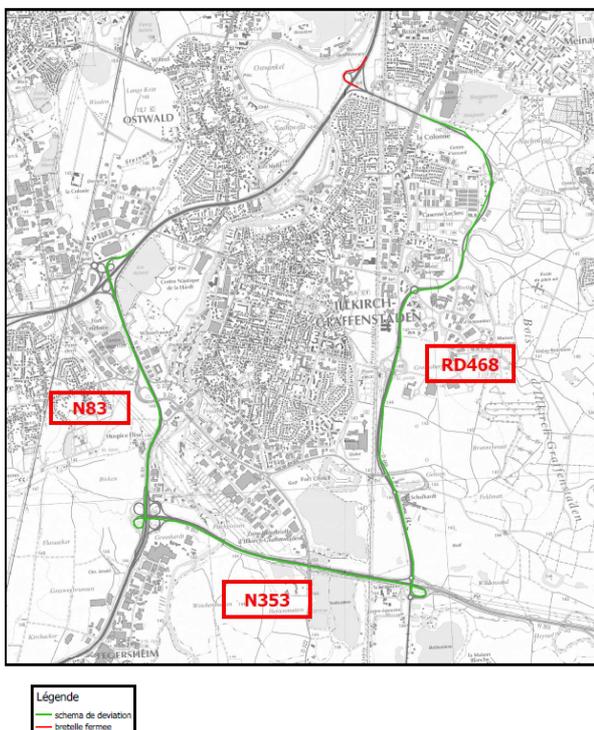
● du 26/07 au 23/08

Plan de la déviation Montagne verte -> Colmar

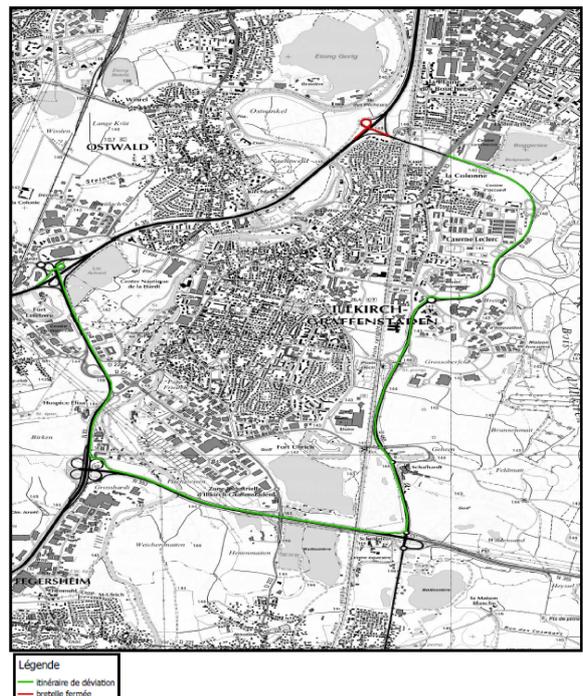


● du 26/07 au 19/08

Plan de la déviation de la bretelle Strasbourg -> Baggersee



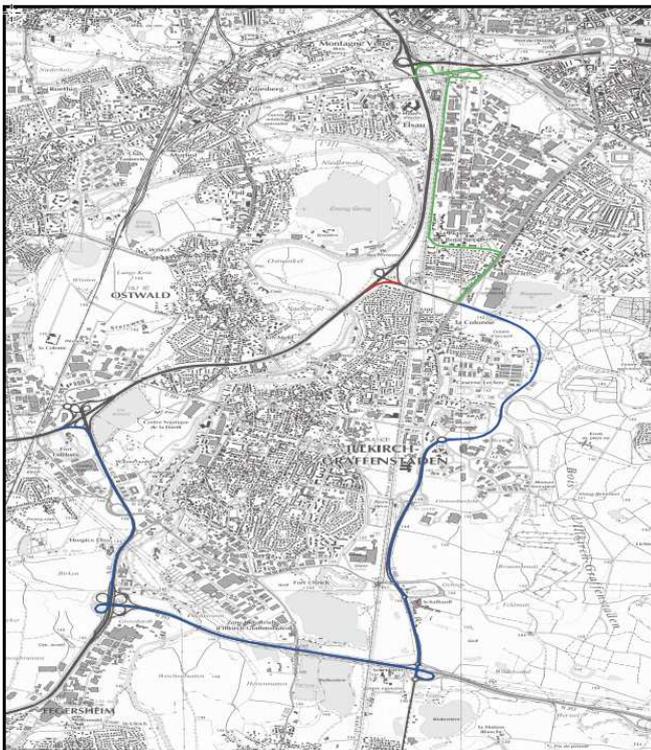
Plan de déviation de la bretelle Baggersee -> Colmar



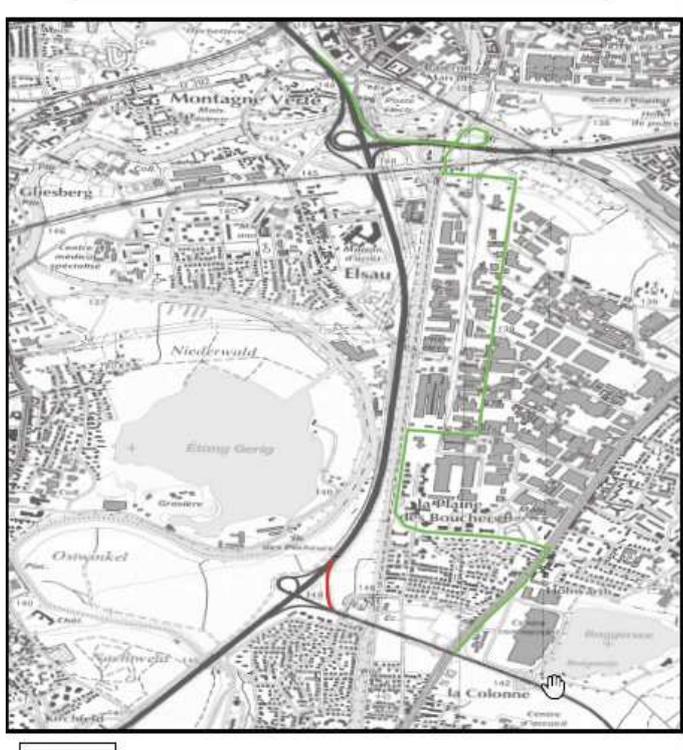


● du 03/08 au 13/08

Plan de la déviation de la bretelle Colmar -> Baggersee



Plan de la déviation Baggersee vers Strasbourg





**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension,
pour la gêne occasionnée et leur recommande la plus grande prudence,
afin d'assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.**



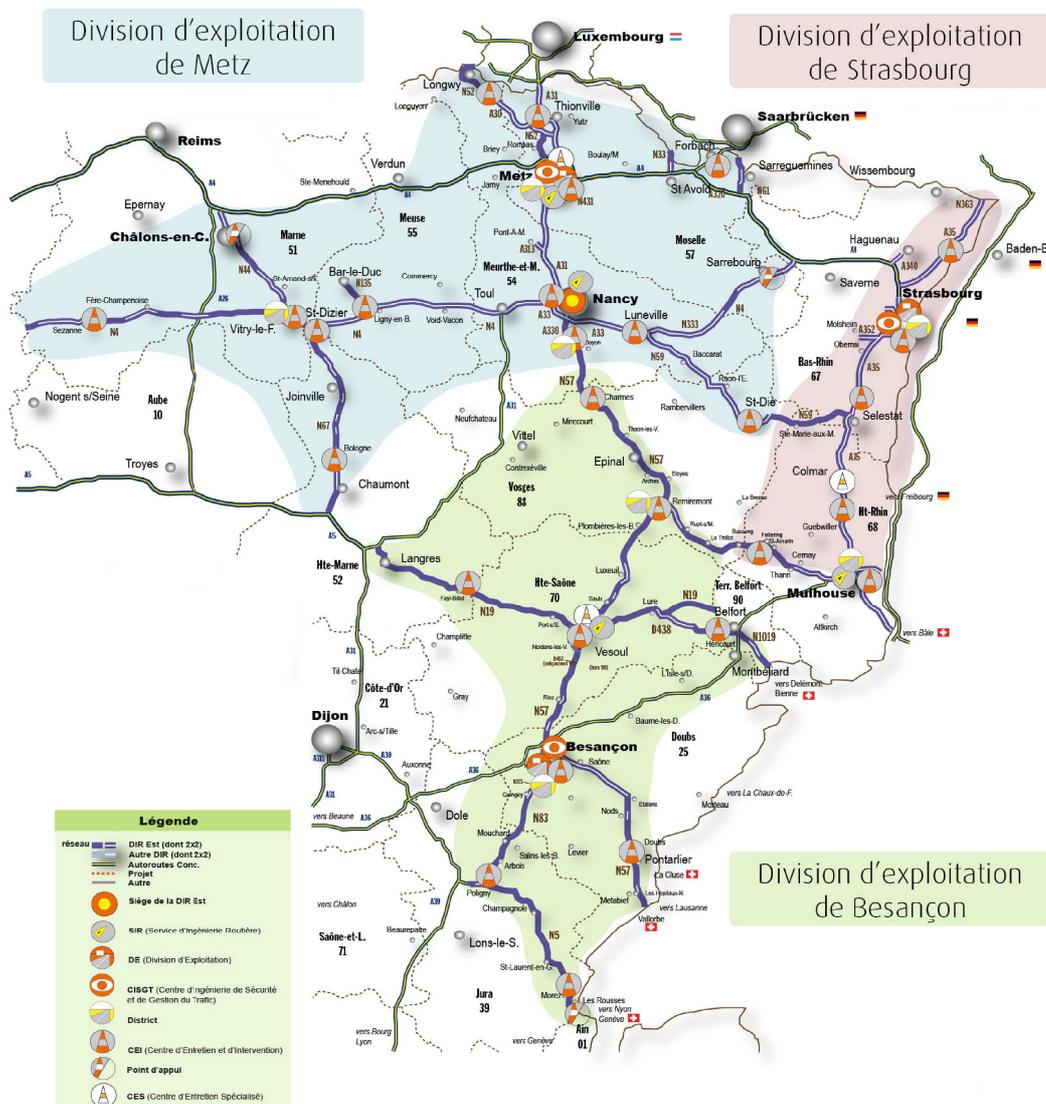
V – Annexe – Présentation de la DIR Est

La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est (créée par décret du 16 mars 2006) est un service du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère chargé des Transports.

Son réseau de 1 650 km traverse 12 départements du quart Nord-Est de la France. Il est composé des routes nationales et des autoroutes non concédées (gratuites) de ce secteur. Près de 1 000 agents travaillent en continu pour assurer l'entretien et le fonctionnement de ce réseau routier national, mais aussi pour construire les routes de demain.

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy
- de 3 divisions d'exploitation : Besançon, Metz et Strasbourg
- de 2 services d'ingénierie routière (SIR) : SIR Lorrain, SIR Alsace Franche-Comté
- d'un service spécialisé en ouvrages d'art.



www.dir-est.fr